

Initiatives ministérielles

Je pense que le gouvernement doit joindre le geste à la parole, se mettre un peu de raideur dans l'épine dorsale et essayer de faire quelque chose pour que les femmes puissent dire, après la journée d'aujourd'hui: Je pense qu'on a fait quelque chose aux Communes aujourd'hui et on sent un désir politique de rendre justice aux femmes. Mais non. Tout le monde parle ici, tout le monde fait de grands énoncés, mais quand vient le temps, au jour le jour, d'appuyer ou de rejeter des motions qui sont à l'encontre de l'intérêt des femmes, c'est la ligne du parti qui prévaut sur tout. Cela prévaut sur les beaux discours que madame vient de nous tenir.

Permettez-moi d'être en désaccord, et en désaccord profond, parce que je laisse trois jeunes filles derrière moi. Je n'ai pas envie qu'elles soient, dans dix, douze, quinze ou vingt ans d'ici, encore moins bien traitées que ne l'est leur mère actuellement.

Mme Catterall: Monsieur le Président, franchement aujourd'hui, je n'ai pas le goût de débattre qui fait le plus pour les femmes, les provinces ou le fédéral. Je pense qu'il est clair que tout parti doit faire beaucoup plus, en particulier dans le bien-être de la famille. Il est clair, partout au Canada, que le bien-être de la famille appartient à la femme et à l'homme dans un couple.

Concernant le bien-être social, il est vrai que c'est un domaine où il y a un besoin de beaucoup d'amélioration. Je veux indiquer que par exemple au Québec, il faut que la famille prenne la responsabilité avant que le bien-être puisse être accordé à quelqu'un. Ce n'est pas le cas partout au Canada.

Je pense vraiment, j'ai admis, et mon ministre a admis, que nous ne faisons pas assez pour améliorer la condition des femmes et en particulier la condition qui cause la violence faite aux femmes. Il faut faire plus, à tous les niveaux, dans tous les pays du monde. Je suis convaincue qu'avec plus de femmes au Parlement, des deux côtés de la Chambre, il sera plus facile de faire cela rapidement.

M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ): Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'attention le discours de la députée. Je voudrais l'assurer que beaucoup d'hommes ont réfléchi, réfléchissent et apprennent au sujet de ce qui se passe dans la vie quotidiennement.

Comme mon prédécesseur, j'ai aussi des enfants, deux filles et un garçon et je veux qu'eux aussi aient des chances égales, les filles et les garçons, dans la vie qui est devant eux. Pour cela, il me semble important que le gouvernement fasse des signaux concrets. Vous dites que vous n'avez pas envie aujourd'hui de faire un débat. Je comprends que la question de la violence faite aux femmes soit une question universelle, mais en même temps, nous sommes là pour nous assurer qu'on prenne les moyens adéquats.

Sans accuser le gouvernement, on peut au moins s'interroger et se demander quels seraient les signaux que le gouvernement pourrait donner demain matin. Est-ce qu'il ne peut pas, dans la réforme des programmes sociaux, entre autres, indiquer les façons de lutter contre la pauvreté, autrement qu'en ciblant les parents pauvres, de viser seulement les enfants pauvres, ce qui ne permet pas à la classe moyenne de se maintenir? Il y a des soutiens à la famille sous toutes sortes de formes, mais sont-ils adéquats?

• (1345)

Est-ce que le climat de violence qu'on retrouve dans notre société ne vient pas du fait qu'on ne s'est pas assuré, dans notre société, depuis 20 à 25 ans, de donner plus une chance égale à tout le monde? Cela s'applique aux femmes, aux handicapés et à plusieurs catégories. Est-ce que ça ne devrait pas être le fer de lance de l'action du gouvernement pour que, en l'an 2000, on ait atteint l'objectif, entre autres, de faire disparaître la pauvreté chez les enfants? Par ce moyen, peut-être qu'on aura aussi fait diminuer de beaucoup la violence faite aux femmes.

Mme Catterall: Monsieur le Président, notre but est vraiment d'améliorer la condition économique des femmes et des enfants et d'éliminer la pauvreté des enfants en particulier. Mais pour éliminer la pauvreté des enfants, il faut éliminer la pauvreté de leur mère, en général. C'est une des choses que nous essayons d'accomplir avec la réforme des programmes sociaux, soit d'accorder plus d'importance à la formation, plus d'appui aux femmes qui ont des enfants et aux familles où il y a de jeunes enfants.

Ce sont des choses que moi-même personnellement ainsi que beaucoup de mes collègues ont dites au ministre du Développement des ressources humaines que les femmes et les enfants devraient être. . .

Le Président: Je regrette d'interrompre la député mais son temps de parole est écoulé.

Mme Madeleine Dalphond-Guiral (Laval-Centre, BQ): Monsieur le Président, avant de vous faire part de ma réflexion, je voudrais exprimer un regret. Je voudrais exprimer le regret suivant devant cette Chambre, à savoir que l'opposition officielle n'ait eu vent qu'hier de la présentation de la motion à l'étude présentement. J'espère que ce retard n'est pas le symbole clair du peu d'importance que notre société apporte à la violence faite aux femmes.

C'est avec tristesse, désarroi et douleur que je prends la parole dans le cadre de ce débat d'urgence commémorant le 6 décembre 1989.

Au Québec et au Canada tout entier, le 6 décembre 1989 a stigmatisé la violence faite aux femmes. Plus que tout autre, cet événement a fait se questionner toute notre société. Les spécialistes de toute discipline ont disséqué les tenants et aboutissants d'une pareille horreur. Mais les réponses ne sont ni simples ni claires. Notre monde est en mal d'être, et c'est souvent à l'endroit des femmes et des enfants que la violence, symptôme de ce mal d'être, s'exerce.

Cette violence est le plus souvent insidieuse, sournoise, imperceptible de l'extérieur, mais à d'autres moments, insoutenable, horrifiante parce que visible et bien réelle.

Alors que les données statistiques sont impuissantes à cerner rigoureusement la violence psychologique, cette forme de communication entre le dominant et le dominé qui mine l'âme et qui tue l'estime de soi, les données actuelles concernant la violence physique sont accablantes, d'autant qu'elles ne représentent que la pointe de l'iceberg.

En 1993, hier presque, Statistique Canada colligeait les informations suivantes: une femme sur deux a subi au moins un acte de violence depuis l'âge de 16 ans; une femme sur dix ayant vécu avec un conjoint a craint, à un moment ou à un autre, pour sa vie.